



Anne Hidalgo met en place un Conseil des Générations Futures

Mercredi 23 Mars à 17h45, Hôtel de Ville (4e)

Anne Hidalgo a choisi de créer une instance consultative à l'échelle de Paris, indépendante et paritaire, composée de membres de la société civile, qui portera le nom de Conseil des Générations Futures. Elle présentera cette démarche et ouvrira la première réunion, mercredi prochain à l'Hôtel de Ville.

Le Conseil des Générations Futures (CGF), souhaité par la Maire de Paris, est une instance consultative, indépendante et paritaire, qui a pour vocation de représenter la société civile parisienne et de réfléchir de manière prospective sur des thèmes qui concernent Paris et les Parisiens. Anne Hidalgo ouvrira mercredi prochain la première séance plénière.

Cette instance est pensée comme un espace d'échanges d'idées entre des experts, des citoyens, des représentants du monde économique, social et associatif. Elle a vocation à devenir un lieu où le Paris du futur peut être débattu et réfléchi, avec des membres représentatifs de la société civile parisienne.

164 membres composent le CGF, répartis en 7 collèges, représentatifs de la société parisienne :

- le collège des entreprises : 20 représentants-es des entreprises et des professions non salariées ;
- le collège des salariés : 20 représentants-tes des organisations syndicales départementales ;
- le collège des associations : 28 représentant-tes d'associations impliquées dans la vie de la cité ;
- le collège des services publics : 14 représentant-tes des grands services publics aux usagers parisiens ;
- le collège des personnalités qualifiées : 18 représentant-tes choisis pour leur haute expertise ;
- le collège des instances de la démocratie locale : 29 représentant-tes des conseils de quartier, des conseils citoyens et du Conseil Parisien de la Jeunesse ;
- le collège des Parisiennes et des Parisiens : 35 Parisiennes et Parisiens.

Le CGF pourra être saisi pour avis par la Maire de Paris, les groupes politiques du Conseil de Paris, le Médiateur de la Ville ou directement par les Parisiens grâce à un système de pétitions en ligne. Il aura également la faculté de s'auto saisir de différents sujets et remettra un rapport annuel à la Maire de Paris. Il se réunira trois fois par an en séance plénière.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, en charge de la culture, du patrimoine, des métiers d'art, des entreprises culturelles, de la "nuit" et des relations avec les arrondissements
- Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris, en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.
- Didier le Reste, Conseiller de Paris à l'initiative du projet

Date et lieu :

Mercredi 23 Mars à 17h45, Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4e)

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61